

Raymond POULIQUEN :

Ce mercredi 27 janvier, la Cour d'appel de Rennes a rendu son jugement concernant la demande de reconnaissance en maladie professionnelle de R. Pouliquen face à la MSA. Raymond est atteint d'une Leucémie Myéloïde Chronique depuis 1999, suite à son travail au milieu des pesticides à Coopagri (aujourd'hui Triskalia) à Glomel (22).

Le tribunal a refusé sa demande contre la MSA, n'a pas jugé sur le fond, mais sur la forme :
« *Quelque soit le sentiment d'inéquité que Mr Pouliquen puisse concevoir en conséquence des faits de la cause, le principe de l'autorité de la chose jugée est général et absolu* ».
Le tribunal « *écarte la demande sans examen au fond* ».

Nous ne pourrions pas aller plus loin dans la procédure.

Raymond remercie tous les gens qui l'ont soutenu ; son combat ouvre la voie à celui de son fils Noel, atteint d'un lymphome et à tous les autres salariés, victimes des pesticides.

En fichiers joints : le jugement et le communiqué de presse de Solidaires et du Collectif.

Liens vers les journaux télévisés de FR3 Bretagne :

http://pluzz.francetv.fr/videos/jt_1213_bretagne_134244032.html

http://pluzz.francetv.fr/videos/jt_1920_bretagne_134244034.html

Réunion du collectif le lundi 25 janvier à Betton :

20 participants et plusieurs personnes excusées.

1ère partie : informations et décisions sur les actions en cours

Victimes de Plouisy (22) :

- **Laurent et Stéphane** : Les expertises médicales de ont finalement été reçues le 30 décembre. Les résultats sont plutôt positifs.
Selon Maître LAFFORGUE, les nouvelles expertises constituent un bon départ pour la suite de la défense.

- **Pascal et Claude** : en Standby ; en effet, la MSA, sans se justifier, ne s'était pas déplacée à l'expertise médicale en septembre dernier et a demandé une nouvelle expertise (= technique pour faire durer).
Me Lafforgue a refusé. Donc statu quo... !

- **Edith** : après avoir gagné le 3 sept 2015, elle a reçu, sans commentaire, un chèque de la MSA de 1500 € pour les frais d'obsèques.
mais elle reste sans nouvelle de la MSA quant à l'aide que celle-ci doit lui apporter.

Donc pour ces 2 points, la question se pose de conduire une action à l'encontre de la MSA à St Brieuc.

Il ressort qu'il est important d'accompagner les victimes, pour montrer à leurs interlocuteurs qu'ils ne sont pas seuls.

Il faut aussi bien surveiller les délais d'exécution des jugements pour ne pas laisser traîner les décisions.

Victimes de Glomel (22)

- Pour **Raymond POULIQUEN**, voir ci-dessus.
- **Noël POULIQUEN** en est à sa 6^{ème} séance de chimio pour le traitement de son lymphome. Une autogreffe de moelle est prévue dans deux semaines, sous réserve de la disponibilité de lits.
Le 26 janvier, M. Besnard a accompagné Noël à une rencontre avec le médecin-conseil de la MSA, pour sa reconnaissance en maladie professionnelle.
(Le lymphome est reconnu depuis le 15 juin 2015 comme maladie professionnelle pour les gens en contact avec les phytosanitaires.)

Le respect par Triskalia des mesures concernant le stockage des pesticides, le transport et la destruction des emballages usagés, la protection de la santé des travailleurs au contact, suscite des interrogations.

Il serait intéressant de connaître les résultats des mesures obligatoires d'air ambiant du stockage de Glomel (local classé Seveso seuil haut).

Réponses aux courriers adressés en novembre 2015

Aucune réponse (député, sénateur, préfet) ne porte sur le fond de l'affaire, excepté celles de J. Labbé et P. Noguès.

Il semble que les députés (Lesage, Le Houerou, Marsac) se soient répartis les rôles et que des "éléments de langage" aient été donnés (langue de bois).

Ces réponses montrent que les députés ne prennent pas la mesure de la situation difficile des victimes.

Il est décidé de leur adresser un courrier pour leur proposer de rencontrer les victimes (*Jean Claude, Yvette, Henri, Daniel*)

Le courrier du Ministre de l'Agriculture laisse entendre que le problème posé est bien connu, mais qu'il est du passé.

Il laisse croire que toutes les molécules dangereuses sont aujourd'hui interdites, ce qui est totalement faux : le glyphosate classé cancérigène n'est pas inscrit dans la liste des produits interdits à la vente.

Une réponse va lui être envoyée (*Jean François*).

Nous notons qu'il faut aussi s'occuper de relancer les députés et sénateurs qui sont restés silencieux :

Un relevé nominatif de leurs votes sur les lois concernant pesticides, biodiversité... va être fait, suivi et publié (*Michel*)

Ciné-débat à Questembert le 13 janvier :

160 personnes.

446,25 € collectés en solidarité.

Relations avec les associations de consommateurs

- **UFC Que Choisir** : Il est prévu de reformuler la lettre adressée initialement à l'UFC Que choisir, en mettant davantage en avant les questions liées à la protection des consommateurs.
Argumenter le manque de surveillance des silos et l'impact sur la chaîne alimentaire.
Évoquer aussi la mise en œuvre du certiphyto.
(*Josselyne et Jean François*)
- **CLCV** : elle propose au Collectif une rencontre avec leur CA, le 2 mars.

20 – 30 mars : Semaine "Alternatives aux pesticides"

Il s'agit d'une opération conduite sur le plan international. Localement des initiatives sont prises pour alerter sur les dangers des pesticides. Ici, elles sont coordonnées par Générations futures et mises en œuvre avec Eau et Rivières.

Actions envisagées sur les épandages de glyphosate, distribution d'une plaquette indiquant aux riverains d'une parcelle la marche à suivre en cas d'épandage.

Au cours de cette opération aura lieu à Dinard du 20 au 24 mars un congrès rassemblant tous les chercheurs sur le thème agriculture et santé. Le Collectif est invité à y participer.

2^{ème} partie : Nous constituer en association ?

Nous avons échangé sur l'avant-projet préparé par un sous-groupe.

Un tour de table a permis à chacun de dire ses motivations.

Il est difficile de reprendre tous les termes utilisés par chacun, mais en voici quelques-uns :

solidarité avec les victimes ; agir sur les causes ; analyser ; se former ; informer / sensibiliser les agriculteurs, les écoles ; actions concrètes ; agir collectif ; proposer des alternatives (bio...) ;

interpeller, faire pression ; être un contre-pouvoir ; agir pour les générations futures ; lieu d'échange entre nous ; écouter monde paysan plaisir de nous réunir

Dans cet avant-projet, les enjeux en particulier sont à reformuler. **A nos plumes avant la prochaine réunion !**

Nos objectifs seraient les suivants :

- 1-Soutenir les victimes des pesticides
- 2-Sensibiliser / informer la population, les professionnels de santé et les pouvoirs publics sur les dangers des pesticides
- 3-Soutenir et développer des collectifs locaux se créant dans la région
- 4-Approfondir la réflexion et les connaissances des adhérents relatives aux pesticides

Groupes de travail possibles sur des actions ou thèmes particuliers :

- création du site internet (*autour de Daniel*)
- réalisation d'interviews de victimes (avec formation à la prise de son, video...)
- formation aux impacts négatifs des pesticides : glyphosate, ammoniac, maladies liées aux pesticides (*autour de Jean François*)

...

Nous commencerons la prochaine réunion du Collectif, par ce sujet.

Prochaine réunion

Mardi 23 février à 20 h.

Liens vers d'autres émissions :

Mardi 26 janvier, France 5, sur les maladies professionnelles : très intéressant

[http://www.france5.fr/emissions/le-monde-en-face/videos/replay -
perdre sa vie a la gagner 26-01-2016 1043684](http://www.france5.fr/emissions/le-monde-en-face/videos/replay-_perdre_sa_vie_a_la_gagner_26-01-2016_1043684)

suivi d'un débat avec Paul François, intoxiqué par Monsanto

[http://www.france5.fr/emissions/le-monde-en-face/videos/empoisonne par son metier 26-01-2016 1043758?onglet=tous&page=1](http://www.france5.fr/emissions/le-monde-en-face/videos/empoisonne_par_son_metier_26-01-2016_1043758?onglet=tous&page=1)